



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2947  
24 janvier 2025  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Trump** **Le vrai visage** **du capitalisme**

Soldats américains au Moyen-Orient.



MEO



À la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

REUTERS

## **Retraites**

**La mascarade  
du conclave**

page 3

## **Entreprises**

**Face aux attaques  
patronales**

pages 12 à 15

## **Gaza**

**Un cessez-le-feu  
entre deux guerres**

page 9

**Leur société**

- Retraites: la mascarade du « conclave » 3
- La non-censure du PS: pas une trahison, une habitude 3
- Vœux aux armées: Macron au pas cadencé 3
- Chômage: la guerre de classe 4
- Arrêts maladie: fonctionnaires toujours attaqués 4
- Sept heures de travail gratuit: solidarité à la sauce patronale 4
- Avortement: un droit arraché de haute lutte 5
- Morts à la rue: la sauvagerie capitaliste 5
- Négociations sur les prix: les vautours à la manœuvre 6
- Industriels de l'agroalimentaire: ils se sucent sur notre santé 6
- Nestlé: le secret est roi 6
- Polluants éternels: la contamination du siècle 6
- GSK: encore un scandale sanitaire 7
- Assureurs: après eux, le déluge 7
- Pêche: il n'y aura pas de miracle 7
- Mayotte: quelle rentrée scolaire? 16
- Capitalistes racketteurs 16
- Profiteur de crise 16
- Finance: le vert est moins à la mode 16

**Dans le monde**

- États-Unis: nouvelles attaques contre les travailleurs immigrés 8
- Guerre économique: fonds publics, profits privés 8
- TikTok, un sauvetage intéressé 8
- Gaza: un cessez-le-feu entre deux guerres 9
- Des milliers de prisonniers palestiniens 9
- Le seigneur des Arnault 9
- Algérie: la répression n'endigue pas la contestation 10
- Égypte: la grève des travailleurs du textile 10
- Afrique du Sud: mineurs assassinés 10

**Il y a 120 ans**

- 9 janvier 1905: le Dimanche rouge de Saint-Petersbourg 11

**Dans les entreprises**

- Forvia - Méru 12
- Stellantis-Forvia 12
- Clinique Kapa - Châtelleraut 12
- Gifi 12
- Groupe Thales 13
- RATP - métro 13
- Agco-Gima - Beauvais 13
- ArcelorMittal - Reims 14
- GRDF 14
- EuroDisney 14
- Renault Trucks - Lyon 15
- Arc France 15

**Agenda**

- Cercle Léon Trotsky 3
- Fêtes régionales 3

# Trump, le vrai visage du capitalisme et de l'impérialisme

C'est l'heure du retour triomphal de Trump à la Maison-Blanche et l'heure du grand cinéma puisqu'il doit être à la hauteur de son personnage : un homme fort, riche, puissant et culotté comme lui ne peut que frapper un grand coup.

Une centaine de décrets seraient prêts à être signés: droits de douane, amnistie de ses partisans qui avaient assailli le Capitole en janvier 2021, opération d'expulsion de masse des sans-papiers, déréglementation environnementale... Trump prétend tout changer à un train d'enfer.

Et tous les commentateurs chantent la même musique : plus rien ne sera comme avant, avec Trump, c'est le règne du rapport de force et la loi du plus fort. Comme si c'était une nouveauté ! Comme si l'impérialisme américain, qui façonne le monde depuis plus d'un siècle, venait de naître ! Et comme si le capitalisme n'était pas, depuis sa naissance, le règne des milliardaires !

Bien sûr, Trump va gouverner avec et pour les milliardaires. Mais Biden et tous les présidents américains l'ont toujours fait, et on peut dire qu'ils ont réussi, puisqu'avec 735 milliardaires, les États-Unis détiennent le record du monde. La seule différence, c'est que Trump veut que cela se voie et se sache. Par-dessus tout, il veut la reconnaissance de ces mêmes milliardaires.

Et il l'a obtenue, puisqu'à l'occasion de son investiture, Trump a créé une concentration inédite de milliardaires au m<sup>2</sup>. Au premier rang se tenaient les trois hommes les plus riches de la planète : Elon Musk (Tesla, SpaceX et X), à qui Trump a confié la mission de tailler dans la dépense publique ; Mark Zuckerberg, le propriétaire de Meta (Facebook, Instagram, WhatsApp) et Jeff Bezos, fondateur d'Amazon et d'une entreprise spatiale, Blue Origin, rivale de SpaceX.

À eux trois, ils pèsent mille milliards de dollars, alors que 60 % des Américains n'ont aucune économie et que 800 000 vivent dans la rue ! Mais ils ne doivent pas leur fortune et leur monopole à Trump, ils la doivent aux travailleurs qu'ils exploitent aux États-Unis et partout dans le monde.

Au son du « Make America great again », Trump revendique un ultra-patriotisme. Mais là encore, il ne fait que poursuivre la politique protectionniste engagée par Biden. Sans tambour ni trompette, celui-ci a renforcé la puissance économique des États-Unis qui aspirent près de la moitié des capitaux financiers de la planète et concentrent

la plus grande partie des investissements industriels mondiaux.

Quant à la guerre commerciale et la pression de l'impérialisme des États-Unis sur le monde, elles n'ont vraiment rien de nouveau. La première puissance mondiale n'a jamais cessé de pousser ses pions partout sur la planète et a toujours imposé sa loi, y compris en Europe, en position de vassale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Et que Trump ne se fasse pas passer pour une force de paix ! C'est la puissance américaine qui a poussé à la guerre entre l'Ukraine et la Russie et l'alimente depuis près de trois ans. C'est

GETTY



aussi elle qui couvre les crimes de l'État d'Israël depuis plus de 75 ans et qui l'arme. Trump a peut-être aujourd'hui intérêt à imposer à Netanyahu, à Zelensky qu'ils signent un cessez-le-feu, cela ne le transforme pas en pacifiste !

S'il y a des cessez-le-feu durables dans ces deux régions, ce sera la paix des cimetières. Une paix qui ne fera que consacrer un rapport de force entre grandes puissances et la possibilité pour elles de continuer leur pillage et leur oppression, loin des aspirations des peuples à vivre dans la liberté et

dans la paix.

La nouveauté avec Trump, c'est qu'il ne veut même plus faire semblant de mettre des limites à l'exploitation des hommes et de la planète, comme ont pu le faire d'autres dirigeants avant lui, et comme les nôtres voudraient continuer à le faire.

Avec lui, finie la régulation qui ne régule rien ! Finis les règlements qui ne sont jamais respectés par les capitalistes ! Vive la loi de la jungle, la chasse aux sans-papiers pour diviser les travailleurs, les attaques contre les droits des femmes et des minorités, les mensonges et la manipulation des plus puissants au travers des réseaux sociaux !

Plus qu'une nouveauté, Trump est une piqûre de rappel : le capitalisme progressiste à visage humain n'existe pas. À sa base, il n'y a que la loi des plus riches qui profite aux plus grands prédateurs.

Mais rappelons-nous aussi que ces rois de la jungle capitaliste ne sont rien sans les travailleurs. Et il ne dépend que de nous, de notre révolte et de notre organisation de sortir de cette jungle pour fonder une société véritablement humaine.

Nathalie Arthaud

## Retraites : la mascarade du conclave

**Vendredi 17 janvier, le Premier ministre Bayrou a inauguré son conclave sur les retraites. Pendant trois mois, les syndicats et les représentants du patronat vont palabrer sur « des pistes d'amélioration, y compris budgétaires ».**

Et en attendant, la réforme Borne, qui n'est ni abrogée ni même suspendue, s'applique.

Les syndicats invités, CFDT, Unsa, CGC, FO, CGT, acceptent de jouer le jeu. Les installés pour des semaines autour d'une table aux côtés du Medef laisse espérer au gouvernement qu'il est parti pour durer, ce qui reste à voir. Les directions

syndicales acceptent ainsi de se prêter à cette mascarade, même en formulant des réserves, comme Sophie Binet, la dirigeante de la CGT, l'a fait à la sortie de la première réunion, en déclarant que CGT et Medef restent irréconciliables sur les 64 ans.

Dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, Bayrou a

clairement annoncé qu'il entendait poursuivre l'attaque contre les retraites, déclarant que « quelque 40 à 45 milliards d'euros » étaient déboursés par « les collectivités publiques, au premier chef l'État » pour payer les pensions de retraite. « Or nous n'en n'avons pas le premier sou. Chaque année, le pays emprunte cette somme », a conclu Bayrou qui rendait responsables les retraités, en particulier les fonctionnaires, ni plus ni moins que de faire exploser la dette de l'État. Au-delà de

la fantaisie du chiffre délibérément catastrophiste – le Conseil d'orientation des retraites annonce un déficit de 5,8 milliards d'euros en 2024 –, les retraites sont dans la ligne de mire du gouvernement.

Le patronat et la bourgeoisie sont à l'offensive alors que la crise économique s'aggrave. Le rôle de Bayrou est de mettre en musique leur partition. Des députés de gauche et des syndicats acceptent de danser, ce n'est pas une surprise. Quant aux travailleurs, sur les retraites, ils



avaient été des centaines de milliers à manifester contre la réforme Borne et en grève dans des dizaines d'entreprises. C'est ce chemin de la lutte qu'il faudra reprendre.  
**Boris Savin**

## PS : pas une trahison, une habitude

**Après plusieurs jours d'hésitations sur l'air du « retenez-moi, ou je fais un malheur », le PS a finalement choisi de ne pas voter la motion de censure soutenue par le reste du NFP.**

De toute façon, la censure n'aurait pas pu être adoptée sans le RN, dont les députés ont choisi de s'éclipser avant le vote.

Pendant près d'une semaine, le PS a prétendu faire de la suspension de la réforme des retraites une « ligne rouge » pour déterminer sa position vis-à-vis de la motion de censure, avant d'y renoncer finalement.

Pour justifier leur position, les dirigeants du PS mettent en avant l'ouverture d'une conférence sociale sur les retraites et de prétendues concessions

qu'ils auraient obtenues de Bayrou, comme l'annulation de mesures prévues par le précédent gouvernement : les 4 000 suppressions de postes dans l'Éducation nationale, des coupes dans le budget de l'Outre-mer, le déremboursement de médicaments, ou l'instauration de jours de carence supplémentaires pour les fonctionnaires. Ce qu'Olivier Faure omet cependant de préciser, ce sont les mesures que Bayrou prévoit de prendre en remplacement, pour réaliser les 32 milliards d'euros d'économie auxquelles il n'a pas du tout renoncé !

La manœuvre du PS vise à le replacer dans le jeu politique, voire comme prétendant à la succession de Macron en 2027. Le reste du NFP, c'est-à-dire les écologistes, le PCF et surtout LFI, a fait mine de s'insurger contre la décision du PS. Il faut oser ! Non seulement c'est leur alliance qui a remis en selle un PS bien mal en point, mais c'est leur politique de front républicain qui a conforté Macron et les siens, dont Bayrou.

Pourtant, au-delà de leurs désaccords et de leurs alliances et séparations, la gauche est unie sur le fond : faire croire aux travailleurs qu'ils peuvent défendre leurs conditions de vie par des manœuvres électorales.  
**Sacha Kami**

## Vœux aux armées : Macron au pas cadencé

**Macron a profité de ses vœux aux armées, lundi 20 janvier, pour passer la brosse à reluire aux galonnés et en appeler à la mobilisation des esprits et des moyens face à « l'accélération des périls ».**

Macron a énuméré les atouts de l'armée française, « la plus efficace d'Europe » et, n'oubliant pas de vanter son propre mérite, relevé l'œuvre de réarmement accompli sous sa présidence « dans les faits et dans les têtes ».

Dans son costume de chef des armées, désigné par les Français « pour leur protection », Macron a vanté les efforts accomplis dans la production d'engins de mort. Bomber le torse en assurant « disposer de l'armée la plus forte d'Europe » était un préambule à son message de fond : il faut faire plus et plus vite pour la défense, comprenez pour verser des milliards aux industries de guerre, à commencer par les groupes capitalistes français. Car quand Macron revendique une « préférence européenne » pour l'achat des engins de mort, ce sont les Rafale et autres canons Caesar français qu'il cite. Côté bourrage de crâne,

le chef de l'État ne s'est pas étendu sur le ratage du SNU (Service national universel), mais a mis en avant la perspective de faire appel à la jeunesse pour renforcer le corps des 40 000 réservistes actuels, en doublant leur nombre. S'il est resté flou sur les moyens concrets d'y parvenir, il n'a pas économisé les phrases adressées à la « jeunesse gardienne de la noblesse du monde » et appelée à gagner un « supplément d'âme ».

Pour peu qu'elle se penche sur l'histoire des guerres coloniales ou sur les dernières interventions militaires de l'impérialisme français au secours de dictateurs, la jeunesse se rendra compte que la « noblesse du monde » est ailleurs que dans les rangs d'armées qui, au nom de grands principes, défendent d'abord et avant tout les intérêts des capitalistes français.  
**Nadia Cantale**



### Cercle Léon Trotsky

**Après le Brexit, où va la Grande-Bretagne ?**

**Samedi 1<sup>er</sup> février à 15 heures**



**Théâtre de la Mutualité**  
24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup>  
Métro Maubert-Mutualité  
(Participation aux frais : 3 euros)

### Fêtes régionales Argenteuil

**Samedi 25 janvier à partir de 16 heures**

**À 17 h 30, débat avec Nathalie Arthaud**

Salle de l'Atrium  
Parc Maurice-Audin  
route de Corneilles

### Metz

**Dimanche 2 février à partir de 10 h 30**

**À 15 heures, débat avec Jean-Pierre Mercier**

Centre d'activités et de loisirs de Plantières (CALP)

## Chômage : la guerre de classe

En ce début 2025 les annonces se succèdent pour prévoir une année encore plus catastrophique que 2024 pour les travailleurs.

La CGT annonçait en fin d'année passée que, de septembre 2023 à octobre 2024, 286 plans sociaux touchant 128 500 salariés avaient été mis en route. Parmi eux on trouve une multitude d'entreprises qui ont pourtant amassé des milliards : Michelin, Valéo, Auchan, Nexity, Arcelor Mittal, les grands groupes automobiles et leurs sous-traitants, les géants du bâtiment, etc.

La secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, remarquait dernièrement que la dégradation des emplois décollait « des plans sociaux, ou d'autres formes moins visibles ». Ces « moins visibles » ce sont les millions de travailleurs qu'on ne compte jamais dans

les plans sociaux, intérimaires, CDD, apprentis, contrats particuliers ou encore de multiples autres formes. 55,9 % des jeunes de moins de 25 ans relèvent d'un emploi précaire. Et en 2023 16 % de l'ensemble des salariés relevaient de CDD, de l'intérim ou de l'apprentissage.

Si le patronat procède à ces plans de suppressions d'emplois, avec une dégradation permanente des conditions de travail, c'est pour garantir voire augmenter ses profits et faire monter les cours en Bourse. Et plus les travailleurs semblent affaiblis plus il tape fort.

Face à cela, les centrales syndicales censées

défendre les intérêts des travailleurs, opposent « une autre politique industrielle ».

Comme si le patronat avait besoin de conseils pour savoir ce qui est bon pour lui. Tant qu'ils seront les maîtres, ce sont les profiteurs les plus durs qui fixeront leur loi. Cela les dirigeants des centrales syndicales le savent bien. Ils emmènent donc délibérément les travailleurs dans une impasse.

Les travailleurs ont le nombre, leur place irremplaçable dans toute l'économie, face à une toute petite minorité de capitalistes, qui eux ne servent à rien, sinon accaparer le fruit du travail des autres. Quand ils se mettent en lutte, s'unissent par-delà les usines et les professions, les travailleurs prennent conscience de leur force. Ils peuvent



alors imposer les mesures propres à sauver leur existence : interdiction des licenciements, répartition du travail entre tous sans diminution de salaires, indexation des salaires et pensions sur la hausse des prix, contrôle des comptes des

entreprises, des grandes fortunes et des prix par les travailleurs eux-mêmes. Ce qui ne peut qu'être une étape sur le chemin de l'expropriation de la classe capitaliste ici et partout dans le monde.

Paul Sorel

## Sept heures de travail gratuit : solidarité à la sauce patronale

Le gouvernement remet sur la table l'allongement de sept heures de la durée annuelle du travail sans augmentation de salaire.

Votée par le Sénat en novembre dernier, puis écartée par Michel Barnier au moment où il espérait sauver son poste grâce à quelques concessions à son opposition parlementaire, la mesure sera réintégré dans le projet de loi de santé examiné début février à l'Assemblée nationale.

Selon les ministres du Travail et des Comptes publics, Catherine Vautrin et Amélie de Montchalin, ces sept heures de travail supplémentaires permettraient de dégager 2 milliards d'euros pour des « dépenses sociales », « le grand âge, les Ehpad, l'accompagnement de la dépendance ». Deux milliards, c'est environ le tiers des bénéfices de Sanofi sur le seul troisième trimestre 2024 (5,99 milliards de dollars). Mais il n'est bien sûr pas question de solliciter la « solidarité » des capitalistes en touchant aux profits colossaux des grandes entreprises pharmaceutiques, des Ehpad et cliniques privés et des entreprises qui produisent du matériel médical. À en

croire le gouvernement, la seule solution pour que les personnes âgées soient soignées et traitées dignement est que les travailleurs fassent preuve de solidarité en offrant des heures de travail supplémentaires.

Cette mesure a aussi un intérêt politique : marteler qu'il faut travailler plus pour redresser l'économie en crise. Patrick Martin, président du Medef, ne s'y trompe pas, puisqu'il approuvait le projet en novembre en déclarant : « il est impératif qu'on travaille plus dans le pays ». Tandis que des millions de travailleurs sont au chômage ou à temps partiel, le grand patronat veut aggraver l'exploitation de ceux qui ont un emploi et ce projet l'y encourage. Sa mise en œuvre sera d'ailleurs laissée à la main des patrons, qui auront le choix entre prolonger les horaires de travail hebdomadaires ou supprimer un jour férié. Ce genre de solidarité, les patrons n'ont aucun mal à l'appliquer.

Claire Dunois

## Arrêts maladie : fonctionnaires toujours attaqués

Le gouvernement Barnier avait prévu dans son projet de budget d'instaurer pour la fonction publique trois jours de carence au lieu d'un seul.

Il était aussi prévu de diminuer l'indemnité de congé maladie qui ne serait plus pris en charge qu'à 90 % au lieu de 100 %. Ces deux mesures devaient économiser 1,2 milliard d'euros aux dépens des travailleurs de la fonction publique, dont 300 millions pour l'augmentation du nombre de jours de carence et 900 millions pour la baisse de l'indemnité.

Dans une lettre envoyée aux groupes parlementaires, Bayrou a indiqué qu'il ne conserverait pas dans son budget l'augmentation du nombre de jours de carence. Aussitôt, le PS s'en est félicité et a présenté cet

abandon comme justifiant le non-vote de la motion de censure. Mais le gouvernement a conservé la mesure qui fait le plus mal : la baisse de 10 % des indemnités d'arrêts maladie. Il vient d'ailleurs de la faire adopter par un amendement au Sénat.

Les ministres osent justifier leur attaque comme un moyen de rétablir un prétendu équilibre avec les travailleurs du privé, en tentant de faire vibrer la corde de la division.

Les travailleurs du public paieront à plusieurs titres ce recul de leur droit à l'arrêt maladie : tout d'abord par une baisse de

leur rémunération, évaluée à 150 euros en moyenne annuellement par agent, bien plus, en cas de congé de longue durée. Mais en raison de la pression à venir, travailler même malades, les travailleurs paieront aussi cette mesure par la détérioration de leur santé.

Enfin, privés de confinement, les virus et bactéries pourront d'autant plus se répandre parmi les collègues, usagers, patients ou élèves. Ce sont les vrais gagnants de la réforme... avec les autres parasites que sont les milliardaires du CAC40, qui n'ont jamais besoin d'arrêts-maladie car ils font de l'argent en dormant sur leur yacht.

Christian Bernac





## Prix : les vautours à la manœuvre

Les négociations annuelles entre les patrons de l'industrie de l'agro-alimentaire et ceux de la grande distribution ont commencé et doivent durer jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

Les enseignes de la grande distribution, avec en tête Leclerc, Carrefour et Intermarché, se posent en défenseurs du pouvoir d'achat, et disent vouloir imposer les prix les plus bas. Les industriels, eux, voudraient une augmentation des prix entre 2,5 et 5 %, prétendant défendre l'emploi, leur compétitivité et une rémunération correcte des agriculteurs et des PME qui les approvisionnent. Et de pointer leurs

fameuses charges, qui ne cesseraient d'augmenter, les prix de certaines matières premières, comme le café, le cacao ou encore le beurre, qui flambent, ainsi que le coût de l'énergie. Encore un peu et il faudrait pleurer sur le sort des Danone, Lactalis et Nestlé. Tout cela n'est que mensonge et comédie.

Le véritable enjeu derrière ce cinéma est la répartition des marges bénéficiaires dans chaque secteur. Et la seule question qui

intéresse industriels et distributeurs est de savoir qui captera la plus grande part des dépenses des classes populaires. Le patron d'Intermarché a beau tempêter contre « des industriels que je qualifierais presque d'irresponsables », son groupe, Les Mousquetaires, a réalisé un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros en 2023, en hausse de 8,8 % par rapport à l'année dernière. Quant à Michel-Édouard Leclerc, qui se pose toujours en défenseur des petits consommateurs, c'est en puisant dans leur poche qu'il a réalisé un chiffre d'affaires de 48,6 milliards

d'euros en 2023, 10 % de plus qu'en 2022.

Il y a tout de même un fait sur lequel les deux parties, industriels et distributeurs, sont bien d'accord, c'est que les prix ne reviendront pas à ce qu'ils étaient avant l'inflation de 2022. Pourtant, la précarité alimentaire ne cesse d'augmenter en France, au point qu'en 2023, 16 % de la population déclarait ne pas manger à sa faim. Mais cela est bien le cadet des soucis des vautours qui contrôlent les circuits de la production et de la distribution des produits alimentaires.

Camille Paglieri



## Nestlé : le secret est roi



Suite à un rapport de l'ARS d'Occitanie et à une plainte pour tromperie déposée par l'ONG Foodwatch, une information judiciaire a été ouverte en décembre dernier contre Nestlé, soupçonné, face à

des contaminations bactériennes, de poursuivre ses traitements interdits pour des eaux vendues comme « minérales naturelles » sur son site Perrier de Vergèze dans le Gard.

Rompu à toutes les ma-

nœuvres, le groupe Nestlé tente d'utiliser cette nouvelle procédure judiciaire pour se soustraire à la commission d'enquête sénatoriale nommée lorsque le scandale avait éclaté. L'entreprise refuse ainsi de communiquer un certain nombre de documents en invoquant une ordonnance de 1958 qui empêcherait la coexistence d'une commission parlementaire et d'une enquête pénale.

Nestlé n'a pourtant rien à craindre de cette commission, présidée par un sénateur LR et qui a annoncé des semaines à l'avance une visite sur le site de production mis en cause. Mais combattre pied à pied tout ce qui pourrait ressembler à un contrôle des décisions du patron, pour les capitalistes, c'est une question de principe.

Sacha Kami

## Agroalimentaire : ils se sucent

Une enquête de l'ONG Foodwatch vient de prouver que les produits alimentaires transformés les moins chers, ceux qu'achètent les familles populaires, sont aussi les produits contenant le plus de sucres ajoutés, et donc les plus nocifs.

En mars 2024, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, l'Anses, avait déjà démontré que les industriels ajoutent du sucre dans 77 % des produits transformés. En ce début d'année, Foodwatch ajoute son grain de sel en démontrant que 99 % des produits des marques distributeurs figurent en haut de la liste. Les gâteaux et autres sodas ne sont pas les seuls concernés. Des produits salés comme les petits pois en conserve, les pizzas, les cordons bleus et même les cacahuètes ou la mayonnaise peuvent contenir des doses de sucre énormes. Et bien sûr, cela ne relève pas de pratiques accidentelles.

Le sucre permet de rehausser le goût des aliments, de mieux les transformer, ou de rendre plus attractive la texture. C'est sciemment que les industriels du secteur choisissent de remplacer une partie de l'aliment de base par du sucre, composant bien moins coûteux. Avec les importantes économies réalisées ainsi, leurs produits deviennent beaucoup plus rentables, au détriment de

la santé de la population. Car cette présence de sucre n'est pas anodine. Une trop grande consommation aboutit à des maladies graves comme l'obésité, le diabète, les problèmes cardio-vasculaires. Et plus on est habitué jeune à surconsommer du sucre, plus on devient addict et plus on augmente sa consommation avec le temps.

La conclusion à tirer de ces enquêtes est évidente. Ces pratiques des industriels devraient en toute logique être simplement interdites. Mais la logique ne fait pas partie du vocabulaire capitaliste. Aucun responsable politique, aucune autorité, n'envisagent d'imposer aux patrons de changer leurs méthodes de production. Alors ils palabrent sur la nécessité de bien informer les consommateurs. L'ancien gouvernement Barnier avait même envisagé de taxer les consommateurs sous prétexte de s'en prendre aux produits trop sucrés. Faire payer les victimes pour les méfaits des capitalistes, voilà la logique de cette société !

Marion Ajar

## PFAS : pollution éternelle

Plusieurs enquêtes de journalistes et de scientifiques alertent sur l'ampleur de la pollution due aux PFAS, ces « polluants éternels », car il s'agit de substances produites en grande quantité par différentes industries, très persistantes dans l'environnement.

Des pesticides au papier toilette, des produits cosmétiques aux emballages

alimentaires, on retrouve les PFAS absolument partout. Les usines qui les fabriquent rejettent ces polluants dans la nature, contaminant sur le long terme les sols, l'air et même l'eau du robinet.

Un consortium de journalistes européens a estimé le coût d'une dépollution à l'échelle du continent à 2 000 milliards d'euros sur une

période de 20 ans, soit au moins 100 milliards par an. Mais il est bien sûr hors de question pour les industriels qui fabriquent et qui utilisent les PFAS de mettre une telle somme sur la table. Au contraire, ils mènent un intense lobbying auprès de la Commission européenne pour repousser l'interdiction des polluants éternels.

C. P.

## GSK : encore un scandale sanitaire

**Le laboratoire GlaxoSmithKline (GSK), un des leaders mondiaux du secteur pharmaceutique, est accusé par des malades d'avoir caché des effets secondaires de son médicament Requip, censé réduire les tremblements dans la maladie de Parkinson.**

LAURENT-COMBET-MAXPPP



Un des plaignants, qui utilise Requip depuis 2019, décrit, après une période où les tremblements ont diminué, une addiction dramatique concernant le jeu et le

sexe. Ainsi, il a dépensé sans compter en pariant jusqu'à six fois par jour et s'est endetté de plus de 90 000 euros en moins de deux ans. Il fréquentait aussi

compulsivement des sites pornographiques, sollicitant sans arrêt sa compagne qui a fini par divorcer.

Les spécialistes de la maladie de Parkinson, dont le professeur Corvol de la Pitié-Salpêtrière à Paris, ont dès 2018 publié des articles indiquant qu'un patient sur deux sous Requip développait de tels troubles. Malgré cela, la notice du médicament continue à indiquer des troubles de « fréquence indéterminée ».

De plus, depuis des années, GSK mène un combat acharné sur le plan juridique pour gagner tous les procès, faisant appel au cabinet d'avocats qui avait défendu Servier dans le scandale du Mediator. Au

cours de ces procès, on apprend que GSK connaissait dès 2006 les addictions, notamment sexuelles, qu'entraînait le Requip et qu'il s'est même posé la question d'en faire un Viagra bis plutôt qu'un antiparkinsonien. Il n'a finalement pas fait ce choix, considérant sans doute que le Viagra des laboratoires Pfizer est trop solidement installé sur son marché, pour le plus grand bénéfice des actionnaires.

En ce qui concerne les autorités de santé, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé a su rester très discrète, se contentant en 2006 puis en 2009, de diffuser des mises en garde aux professionnels avant, en 2011, de

mettre à la disposition des patients un document aujourd'hui épuisé.

Selon Mediapart, GSK a proposé à un plaignant un arrangement à « l'amiable », à savoir 50 000 euros en échange de l'arrêt des poursuites, avec évidemment une clause de confidentialité. Tout un symbole de la façon dont les laboratoires pharmaceutiques agissent dès qu'un de leur médicament est incriminé, en faisant preuve d'une absence totale de transparence, pour camoufler un scandale qui peut potentiellement toucher 273 000 malades en France et bien plus dans le monde entier.

**Cédric Duval**

## Assureurs : après eux, le déluge

**Face au refus de l'assureur de sa commune de renouveler son contrat pour l'année 2025, le maire de Breil-sur-Roya, dans les Alpes-Maritimes, a pris les choses en main : il a signé un arrêté interdisant les catastrophes naturelles sur le territoire communal.**

À défaut d'empêcher les inondations et incendies, ce geste symbolique aura attiré l'attention sur les difficultés croissantes des collectivités locales pour s'assurer. Les résiliations de contrats sont fréquentes, laissant certaines collectivités sans assurance pendant des mois. C'est actuellement le cas de 1 500 communes, dont la ville de Poitiers,

dont les bâtiments publics ne sont plus assurés. Lorsqu'elles parviennent à s'assurer, les collectivités voient les prix exploser : Châteauroux (Indre), par exemple, a vu ses cotisations bondir de 153 000 euros à 435 000 euros entre 2023 et 2024. Parallèlement, les franchises explosent, limitant les remboursements en cas de sinistre.

Ces clauses ruineuses, supportées par la population à travers les impôts, sont imposées par les deux assureurs qui dominent le marché. Groupama, qui vend aussi des contrats d'assurance aux particuliers et aux entreprises, fait des centaines de millions d'euros de bénéfices par an ; la Smacl, spécialisée dans l'assurance des collectivités, est déficitaire, mais son principal actionnaire, la MAIF, est loin d'être sur la paille.

Les gros assureurs, AXA, Crédit Agricole Assurances, Generali, ont vis-à-vis des particuliers la même politique que leurs compères

vis-à-vis des collectivités : après avoir augmenté de 4,3 % en 2023 et 7 % en 2024, les primes des assurances habitation devraient encore grimper de 8 à 10 % en 2025. Et là aussi, ceux qui vivent dans des zones considérées comme à risque ont bien du mal à obtenir ou à garder un contrat.

Les assureurs se justifient en invoquant la multiplication des catastrophes naturelles liées au réchauffement climatique. Mais ce risque est déjà largement pris en charge par les assurés, avec la surprime CatNat, prélevée sur tous les contrats pour financer

les dégâts causés par les catastrophes naturelles. Cette taxe augmentera au 1<sup>er</sup> janvier 2025, passant de 12 à 20 % pour les assurances habitations et de 6 à 9 % pour les assurances automobiles. Un rapport sénatorial propose de l'indexer sur l'« inflation climatique », c'est-à-dire de l'augmenter régulièrement.

Il n'est bien sûr pas question pour les pouvoirs publics de faire payer les capitalistes de l'assurance, qui pourront continuer à n'assurer que quand leurs profits le sont.

**Claire Dunois**

## Pêche : il n'y aura pas de miracle

**Alors qu'il y a de moins en moins de poissons dans la mer, la compétition pour le prendre est de plus en plus féroce.**

Il y a la lutte entre les pêcheurs et les dauphins dans le golfe de Gascogne. Elle se traduit évidemment par la capture des cétacés dans les filets, leur mort et l'arrivée de charognes par centaines sur les plages. Pour tenter de protéger l'espèce, la pêche est interdite pour un mois, à partir du 22 janvier, aux bateaux de plus de 8 mètres, entre le sud de la Bretagne et le nord de l'Espagne. Les dauphins y gagneront un répit, comme l'an passé, mais le problème de fond (marin) reste posé. C'est bien la raréfaction globale de la

ressource qui fait que chalutiers et dauphins chassent dans les mêmes zones.

Il y a aussi la lutte des pêcheurs entre eux, par l'intermédiaire de leurs États et même directement. Ainsi, depuis le Brexit, la Grande Bretagne a voulu récupérer l'exclusivité de ses zones de pêche qui sont, vu sa situation géographique, très étendues. Depuis le mois de décembre, les gros chalutiers sont interdits dans les eaux britanniques, une mesure qui vise directement les navires néerlandais, belges et français, les

nassant sur un petit morceau de Manche et de mer du Nord.

Sur cette zone très étroite, d'énormes chalutiers en pêche se croisent plus souvent au risque d'endommager leurs filets, traînant sur des kilomètres, et leurs équipements, ou pire. C'est après un tel croisement que, dans la nuit du 14 janvier, un patron pêcheur néerlandais a volontairement croché dans le filet d'un navire de Boulogne, une manœuvre d'intimidation qui aurait pu très mal se terminer. Cette façon de réguler la concurrence entre pêcheurs de différents pays ou de différents ports n'est pas nouvelle mais, comme il y a de

moins en moins de poissons, que les zones de pêche diminuent et que la taille des navires augmente comme la pression des armateurs et de leurs financiers, les abordages risquent de se multiplier.

Toutefois le problème

trouvera sa solution d'une façon ou d'une autre : soit le capitalisme aura vidé la mer de toute vie, poissons et pêcheurs compris, soit la société débarrassée du capitalisme saura se réguler, poissons et pêcheurs compris.

**Paul Galois**



PASCAL ROSSIGNOL/REUTERS

Des chalutiers dans les eaux britanniques.

# États-Unis : nouvelles attaques contre les travailleurs immigrés

Trump a fait part de sa volonté d'organiser des opérations contre l'immigration illégale dès le lendemain de son investiture, lundi 20 janvier. Dans les faits, celles-ci avaient déjà démarré.

C'est le cas notamment en Californie, dans le comté agricole de Bakersfield. Le 7 janvier, des patrouilles de la police aux frontières ont lancé l'opération dite Retour à l'envoyeur, trois jours durant. Dans l'esprit réactionnaire de ses promoteurs, il s'agirait de lutter contre les cartels et le narcotrafic mexicains. Tout immigré serait par définition un dangereux délinquant. En réalité, ceux qui sont ciblés sont les travailleurs sans-papiers, majoritairement des ouvriers agricoles. Ils seraient environ 50 000 dans ce comté, soit

plus de 5 % de la population.

Dans ce territoire produisant notamment le tiers des agrumes de l'État californien, le président du groupement des producteurs a déploré que 25 % des ouvriers ne soient pas venus travailler le premier jour de l'opération policière et 50 % le lendemain. En pleine récolte des oranges, cette traque passe mal. Certains ouvriers sont restés dans les champs après leur journée de travail, attendant impatiemment que les patrouilles s'éloignent pour rentrer chez eux. D'autres

ont demandé à leurs patrons la mise en place de navettes ce qui leur a été refusé.

La politique migratoire a été durcie dès 2007, sous l'administration Bush. Cela n'a pas empêché, bien évidemment, des travailleurs du Mexique et des pays d'Amérique centrale de continuer de migrer aux États-Unis dans l'espoir d'un avenir meilleur pour eux et leurs enfants.

Il en sera de même demain quelle que soit la politique de Trump contre cette fraction de la classe ouvrière. Le seul résultat de cette politique est de rendre encore plus invivable le quotidien de ces travailleurs les plus exploités.

**David Mencas**



Récolte des oignons en Californie.

# Guerre économique : Fonds publics, profits privés

Les États-Unis sont devenus l'an dernier la première destination dans le monde des investissements directs à l'étranger.

L'économie américaine a attiré près de la moitié des capitaux financiers de la planète, une proportion qui a quasiment doublé par rapport à 2019.

L'Inflation Reduction Act, cet énorme plan de subventions lancé par les États-Unis en 2022, explique en partie ce succès qui n'en est un que pour les actionnaires de grands groupes capitalistes. Il consiste à dépenser des milliards (369 milliards de dollars sur dix ans) pour financer, sous forme de crédits

d'impôts, les entreprises qui ouvrent des usines sur le sol des États-Unis, qu'elles soient américaines ou pas. Nombre d'entreprises européennes n'ont pas résisté à de telles propositions sonantes et trébuchantes. Ce que le PDG de d'OPmobility, l'ex Plastic Omnium, a exprimé en déclarant que « notre avenir (comprendre, celui des actionnaires) est en grande partie aux États-Unis ».

Ce plan de subventions américaines a ravivé la compétition mondiale entre les

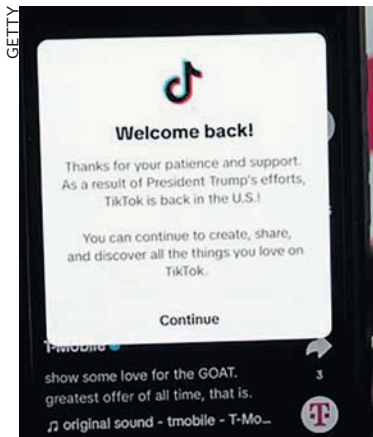
États-Unis et l'Union européenne, et entre les différents États européens. Accorder des subventions est l'arme la plus répandue dans cette guerre commerciale que se livrent les puissances impérialistes. À ce jeu, l'État américain, parce qu'il est à la tête de l'économie la plus puissante, est le plus fort.

Cette politique aboutit à ce que tous les États financent les entreprises du secteur privé, et finalement investissent à leur place. Et ce pour le plus grand bonheur des actionnaires qui empochent la mise.

**Aline Retesse**

# TikTok, un sauvetage intéressé

Samedi 18 janvier, les 170 millions d'utilisateurs américains du réseau social TikTok, célèbre pour ses vidéos courtes, ont vu s'afficher un message.



Celui-ci disait : « Une loi interdisant TikTok a été mise en application aux États-Unis [...]. Nous avons la chance que le président Trump ait indiqué qu'il allait travailler avec nous à une solution pour rétablir TikTok une fois entré en fonction ».

Le sevrage a été bref : dès le lendemain, l'accès était rétabli et Trump, autrefois pourfendeur de l'application, proclamait lors d'un meeting : « Nous devons sauver TikTok ». La lune de miel s'est poursuivie le surlendemain, lorsque le PDG de TikTok, Shou Chew, a été invité à la cérémonie d'investiture de Trump.

En réalité, la loi n'entrait en vigueur que le 19 janvier. En l'anticipant de 24 heures, TikTok a offert à Trump l'occasion d'apparaître comme le sauveur des utilisateurs et s'est ainsi placé en bonne posture pour les négociations sur son avenir aux États-Unis.

Car TikTok est dans le viseur des autorités américaines depuis plusieurs années. Propriété de ByteDance, une entreprise fondée par des capitalistes chinois, il est accusé de collecter des données pouvant servir à la Chine à espionner ou à manipuler l'opinion publique

américaine. Venant d'un pays qui abrite les services de renseignement les plus puissants au monde et les géants des réseaux sociaux comme Meta (Facebook et Instagram) ou X (ex-Twitter), l'accusation ne manque pas d'ironie.

Trump lui-même dénonçait en 2020 l'ingérence chinoise dans les cerveaux des jeunes américains. Il avait alors signé un décret exigeant que TikTok vende ses activités américaines. Ce décret fut bloqué par la justice, avant d'être révoqué par Biden. Mais en 2024, Biden faisait adopter une loi obligeant TikTok à céder ses activités aux USA à des investisseurs américains, sous peine d'interdiction. C'est cette loi qui devait entrer en vigueur le 19 janvier.

Trump l'a suspendue pour 90 jours et il demande à ByteDance de faire en sorte que l'entreprise devienne à 50 % américaine. ByteDance répond qu'il est déjà détenu à 60 % par des investisseurs non chinois, dont de grands fonds d'investissement américains comme BlackRock et un milliardaire proche de Trump, Jeff Yass, qui en possède 15 %. Les requins américains du secteur sont sur les rangs pour prendre leur part du gâteau : Elon Musk lorgne sur TikTok depuis des années et une start up liée à Amazon a fait une offre de fusion à ByteDance juste avant l'interruption du 18 janvier.

Ainsi, le débat sur la « nationalité » de TikTok masque une guerre commerciale derrière le paravent de la souveraineté et de la protection des consommateurs américains, tout en permettant à Trump d'entretenir sa démagogie antichinoise.

**Claire Dunois**





# Israël-Gaza : un cessez-le-feu entre deux guerres

Le cessez-le-feu entré en vigueur le dimanche 19 janvier a été salué, tant chez les Palestiniens ayant survécu au milieu des ruines de Gaza que chez les familles d'otages rassemblées à Tel Aviv, par des cris de joie et l'espoir qu'il soit plus durable que le précédent.

Cet accord, signé à Doha sous l'égide du Qatar, de l'Égypte et surtout des États-Unis, prévoit dans une première phase de six semaines, une série d'échanges de prisonniers et le retrait partiel de l'armée israélienne du centre de l'enclave. Le premier jour de la trêve, trois jeunes femmes israéliennes otages du Hamas ont été échangées contre 90 Palestiniens prisonniers en Israël, la plupart arrêtés après le 7 octobre 2023 et détenus sans jugement. Des centaines de camions de ravitaillement, jusque-là bloqués par Israël, ont pu entrer dans

Gaza affamée. Une deuxième phase verrait la libération des derniers otages israéliens, dont les soldats, contre d'autres prisonniers palestiniens, tandis que l'armée israélienne est supposée se retirer complètement de la bande de Gaza. Une troisième phase, très hypothétique, envisage la reconstruction de l'enclave, réduite à un champ de ruines.

Obtenu après quinze mois de destructions et au moins 50 000 morts palestiniens ce cessez-le-feu aurait pu être signé huit mois plus tôt, épargnant autant de souffrances. En mai 2024,



Des Palestiniens tentent de revenir au nord de Gaza le 19 janvier.

Netanyahu avait refusé de signer un accord aux clauses identiques car il voulait prolonger cette guerre, dont il a profité pour intensifier la colonisation en Cisjordanie et continuer à détruire Gaza tout en conservant le pouvoir à la tête d'Israël grâce à ses

alliés d'extrême droite. Après avoir porté la guerre au Liban, bombardé le Yémen et la Syrie, affaibli l'Iran, Netanyahu a fini par signer ce cessez-le-feu, sous la pression de Trump qui arrive à la Maison Blanche en promettant, sans rire, d'apporter la paix dans le monde.

Aucune paix ne sera possible tant qu'Israël écrasera la population palestinienne. Lancé dans une fuite en avant guerrière, Netanyahu répète que le cessez-le-feu est provisoire et menace de reprendre les bombardements dès la fin de la première phase, ce qu'exigent ses alliés d'extrême droite. L'un d'eux, Ben Gvir, ministre de la sécurité nationale, a d'ailleurs démissionné du gouvernement pour peser dans ce sens.

Netanyahu avait clamé que l'éradication du Hamas constituait un des buts de la guerre à Gaza. Mais si le Hamas, cet appareil politico-militaire qui encadre les Gazaouis d'une main de fer depuis 2007, a été décapité

et affaibli, il n'a pas disparu, loin de là. Il a d'ailleurs voulu le prouver en diffusant des images sur lesquelles ses combattants et ses policiers encadrent les otages libérés. Antony Blinken, secrétaire d'État de Biden, le reconnaît : « Nous estimons que le Hamas a recruté presque autant de nouveaux militants qu'il en a perdus » car « le refus israélien d'envisager une solution politique est la recette d'une insurrection résistante et d'une guerre perpétuelle ». Autrement dit, les dirigeants de l'impérialisme américain sont parfaitement conscients que l'oppression permanente exercée par Israël engendre une armée de jeunes Palestiniens révoltés, prêts à reprendre le combat à la première occasion.

Cette lucidité n'empêchera pas l'État américain de continuer à apporter un soutien inconditionnel à Netanyahu car l'État qu'il dirige est le principal gendarme de l'impérialisme au Moyen-Orient.

Xavier Lachau

## Des milliers de prisonniers palestiniens

Suivant les termes de l'accord de cessez-le-feu, une première vague de 90 détenus ont pu rejoindre la Cisjordanie, pour la plupart, Jérusalem-Est pour les autres, dans la soirée du 19 janvier. D'autres devraient être libérés le 25 janvier.



Prisonniers gazaouis emmenés vers un camp de détention en Israël en décembre 2023.

Parmi ces détenus se trouve, depuis le 27 décembre, le médecin Hossam Abou Safiya embarqué par les soldats israéliens lors de leur dernière et destructrice attaque contre l'hôpital Kamel-Adwan au nord de Gaza, qu'il a tenté de faire fonctionner jusqu'à la dernière minute. Aucune nouvelle n'est parvenue à ce jour sur son sort.

Au sein des premiers détenus libérés, majoritairement arrêtés après le 7 octobre 2023, se trouvaient 69 femmes et 21 adolescents, dont un de 12 ans. Presque

tous avaient été condamnés à de courtes peines. Les autres étaient l'objet d'une détention administrative, une forme d'enfermement arbitraire visant quiconque constituerait « une menace à la sécurité » d'Israël, sans même que soit notifié au prisonnier son délit supposé, et renouvelables tous les six mois, c'est-à-dire sans limite de temps.

En juillet 2024, l'ONG Addameer chiffrait à 3 380 ces détenus administratifs palestiniens sur un total de 9 700. Parmi ces détenus, plusieurs milliers avaient été arrêtés à Gaza. La même ONG

a recensé quatre centres d'interrogatoire, trois centres de détention et 21 prisons, toutes situées sur le territoire israélien, sauf celle d'Ofar, qui se trouve en Cisjordanie occupée. Proche de celle-ci se trouve le camp d'Ofar où ont été enfermés nombre de Gazaouis considérés par le gouvernement israélien comme des « combattants illégaux ». Ce classement leur vaut une procédure très brève, souvent une audience de trois minutes en visio. Au cours de celle-ci, ils sont accusés de « soutenir la terreur », puis enfermés ou prolongés pour six mois ou jusqu'à « la fin de la guerre ».

Il n'est pas besoin de décrire les conditions inhumaines que subissent les prisonniers palestiniens, les brutalités, l'isolement ou au contraire l'entassement, les tortures. Elles sont à l'image de la violence entretenue contre les villageois palestiniens par les bandes armées de colons israéliens en Cisjordanie et du massacre perpétré à Gaza depuis quinze mois par le gouvernement de Netanyahu, avec le soutien sans faille des puissances occidentales.

Viviane Lafont

## Le seigneur des Arnault

Les médias français se sont interrogés sur la présence de Bernard Arnault, dirigeant propriétaire de LVMH et première fortune de France, à la cérémonie carnavalesque de l'investiture de Trump.

C'est bien simple : en milliardaire consciencieux Arnault surveille ses investissements, aussi anciens et sûrs soient-ils. Trump et Arnault sont en affaires depuis quarante ans, ce qui a permis à LVMH d'échapper à quelques taxes et de bénéficier de subventions

publiques aux États-Unis. Cela vaut bien un déplacement, un sourire et une coupette.

De même Arnault, témoin de mariage de Sarkozy, a fait inaugurer sa fondation parisienne par Hollande. Il a poussé le professionnalisme jusqu'à fabriquer lui-même Macron, président de glaise avec le signe euro gravé sur le front.

Ne doutons pas que le président suivant est déjà en couveuse...

P. G.

# Algérie : la répression n'endigue pas la contestation

En Algérie, depuis dimanche 19 janvier, la jeunesse des lycées et des collèges est dans la rue, renforçant un mécontentement social qui s'exprime dans de nombreux secteurs.

Celui-ci est nourri par l'aggravation des conditions d'existence et le mépris d'un pouvoir qui réprime toutes les oppositions.

À l'occasion du Nouvel An, le président Abdelmadjid Tebboune pensait sans doute apaiser le climat politique en grâciant 2 471 détenus d'opinion et en annonçant un grand débat national. Mais quelques jours plus tard, le pouvoir remettait de l'huile sur le feu en faisant arrêter ceux qui l'avaient pris au mot et avaient relayé le hashtag, devenu viral, #JeNeSuisPasContent. Ont alors été emprisonnés des tiktokeurs, des militants, des hirakistes précédemment libérés, ou encore le journaliste

Abdelwakil Blamm.

Toutefois, le régime peut bâillonner et réprimer, faire disparaître le hashtag #JeNeSuisPasContent, il ne peut empêcher le mécontentement qui traverse toute la société de s'exprimer.

Dans les universités, malgré les intimidations et les campagnes de calomnies à leur encontre, les étudiants en sciences médicales ont contraint le gouvernement à des reculs après trois mois de grève. Dans les hôpitaux, les médecins résidents rejoints par les agents leur ont emboîté le pas et réclament de meilleurs salaires.

Dans l'éducation, les adjoints de l'éducation et les surveillants ont, eux aussi, entamé des mouvements de

contestation pour leur titularisation et les salaires. Depuis le 19 janvier, sensible à ce climat, la jeunesse lycéenne affiche son mécontentement dans la rue. Si les revendications portent sur les mauvais repas de la cantine et des journées trop chargées, les jeunes collégiens et lycéens, qui manifestent pour la première fois, expriment un malaise plus profond. Ce malaise est celui des familles populaires frappées par le chômage qui peinent à joindre les deux bouts alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter. C'est celui des travailleurs qui subissent des patrons arrogants profitant du chômage pour imposer des conditions de travail dégradées et des salaires de misère. Pourquoi accepter de vivre pauvre dans un pays riche en gaz et en terres rares si convoitées ?



Lycéens, le 21 janvier.

La jeunesse lycéenne a pris de court le pouvoir qui se demande comment les jeunes ont pu communiquer si vite et se mettre d'accord le même jour. Pour faire diversion, il va sans doute l'accuser d'être manipulée par

des forces hostiles à l'Algérie. On ne sait pas quel avenir a ce mouvement, mais si c'est un avertissement pour le régime, c'est aussi un encouragement pour tous ceux qui ne se résignent pas.

Leïla Wahda

## Afrique du Sud : mineurs assassinés

Le gouvernement sud-africain mène depuis des mois la guerre aux mineurs « illégaux » de Stilfontein. Celle-ci s'est conclue par la mort de 87 mineurs, la plupart morts de faim.

En décembre 2023 le gouvernement avait décidé de ne plus tolérer que des dizaines de milliers de mineurs au chômage s'organisent par eux-mêmes pour extraire des poussières d'or, là où les compagnies minières ont épuisé les filons et abandonné les mines. Ces travailleurs faisaient vivre leur famille en prenant tous les risques, comme de descendre jusqu'à deux kilomètres de profondeur sans l'aide de machinerie moderne.

À Stilfontein les autorités ont été confrontées à la résistance de ces mineurs qui ont refusé de sortir. Au fil des semaines, la police a bloqué toutes les issues et repoussé les familles ou quiconque voulait venir en aide aux mineurs. La nourriture a manqué au fond.

Des ministres de l'ANC, le parti de Mandela arrivé au pouvoir après avoir dirigé la lutte contre le régime raciste d'apartheid, ont traité les mineurs de « criminels détruisant l'économie » et parlé de « les enfumer ». Ils ont fait arrêter la plupart des 2 000 mineurs qui sont sortis de la mine au fil des semaines et les ont jetés en prison, en attendant d'expulser du pays ceux qui n'ont pas la nationalité sud-africaine.

À la suite d'une décision de justice, la police a dû, à la mi-janvier, laisser les survivants remonter à la surface avec l'aide de volontaires ne disposant que de cordes et

de poulies. Les 200 derniers mineurs, assiégés pendant des mois au fond, sont remontés extrêmement affaiblis et amaigris.

Les ministres venus parler sur le carreau de la mine où l'on venait de remonter des dizaines de corps, ont dû se retirer sous la pression de la foule qui les rendait responsables de la mort de ces mineurs. Ils sont considérés comme des assassins, tout comme leurs prédécesseurs qui en 2012 avaient fait tirer et assassiné 34 grévistes à la mine de Marikana.

Pendant un siècle et demi les fortunes des compagnies minières se sont édifiées sur l'exploitation de générations de mineurs. Cette bourgeoisie sud-africaine a fait donner la police à chaque fois que les mineurs, à la pointe des luttes de la classe ouvrière d'Afrique du Sud, se révoltaient. Elle a utilisé le racisme d'État pour les priver de droits élémentaires. Puis, quand le régime raciste de l'apartheid a dû laisser la place, les intérêts des compagnies et de leurs actionnaires ont été constamment préservés par l'ANC de Mandela et ses successeurs actuellement au pouvoir. Mais les 500 000 mineurs encore en activité dans les mines les plus profitables, héritiers des traditions ouvrières de lutte, n'ont certainement pas dit leur dernier mot.

Lucien Déroit

## Égypte : la grève des travailleurs du textile

Depuis le 16 janvier, les 7 000 travailleurs de T & C, usine textile située dans la zone industrielle d'Obour City dans la banlieue du Caire, sont en grève pour les salaires.

Ceux-ci vont de 4 000 à 5 000 livres égyptiennes, bien en dessous du salaire minimum (six mille livres, 115 euros). Pour que leur paie ne soit pas dévorée par les dépenses de transport et de repas, les travailleurs exigent aussi qu'on leur fournisse des moyens de transport plus pratiques et que leur prime de repas soit non seulement valorisée mais aussi versée pendant le mois de ramadan.

Leur patron, Magdy Tolba, n'a pas été gêné de déclarer que ses « travailleurs

perçoivent les salaires les plus élevés en Égypte » ! Ces propos mensongers, masquent mal que T & C est une affaire florissante qui a les moyens d'augmenter les salaires.

Ce consortium turco-égyptien travaille dans le cadre de l'accord des zones industrielles qualifiées « QIZ ». Il exige que la proportion de la composante israélienne dans le produit égyptien soit de 10,5 %, afin de pouvoir entrer sans difficulté sur le marché américain. C'est ainsi que ses exportations estimées à

120 millions de dollars en 2023 seraient passées à 155 millions en 2024.

Ces travailleurs, confrontés à une hausse continue des prix et à l'augmentation constante de la production, n'acceptent plus les salaires de misère. Comme ils n'acceptent plus la suppression de leur jour de congé et les heures supplémentaires qui les privent de repos. Malgré les intimidations, les menaces de licenciement et d'arrestation, les travailleurs ont courageusement engagé le combat et restent déterminés à obtenir satisfaction.

L. W.



Les travailleurs de T & C Garments en grève en février 2024.

## 9 janvier 1905 : le Dimanche rouge de Saint-Petersbourg

Dimanche 9 janvier 1905 – 22 janvier dans le calendrier occidental – le tsar Nicolas II faisait mitrailler une manifestation ouvrière à Saint-Petersbourg venue « *chercher justice et protection* » en lui adressant une pétition. La classe ouvrière prenait conscience dans sa chair que « *notre petit père le tsar* » était en réalité « *Nicolas le sanglant* ». La révolution russe démarrait.

La guerre entre la Russie et le Japon commencée en février 1904 a accéléré la contestation populaire. Un million d'hommes sur les 150 millions que comptait cet immense empire avaient été mobilisés. Ce qui n'empêchait pas la guerre d'être un fiasco sanglant pour la Russie, détruisant au passage la fiction d'un régime tout-puissant.

### Un régime arriéré et réactionnaire

A l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, l'autocrate Nicolas II prétendait détenir son pouvoir de Dieu en personne. Corruption, bêtise crasse, régime du bagne, du pogrom et de la nagaïka, le fouet des cosaques, caractérisaient un État protecteur des nobles et de l'Église orthodoxe. Constitution, droit de vote, suffrage universel sonnaient comme des insultes aux oreilles de l'empereur et de sa caste. L'abolition du servage en 1861 n'avait émancipé les paysans ni de l'exploitation la plus féroce ni du brouillard répandu par les popes et l'alcool.

Mais la Russie tsariste était un baril de poudre prêt à exploser, parfois au sens propre. Deux ministres de l'Intérieur successifs

avaient été victimes d'attentats entre 1902 et 1904. Quant aux explosions de révolte dans les campagnes, le régime y répondait en lâchant les cosaques sur les villages.

Seulement, la Russie de 1900 n'était plus celle de l'abolition du servage. Financiers britanniques et français avaient apporté leurs capitaux et ouvraient des usines en Russie. La bourgeoisie russe se renforçait, au point de s'autoriser à rêver d'une Constitution, d'un régime parlementaire, en clair d'un État plus sensible à ses intérêts. À l'automne 1904, elle initia une campagne de banquets et de pétitions. La classe ouvrière s'engouffrait dans son sillage par des manifestations de rue. Quand le ministre de l'Intérieur brandit le poing et menaça de faire tirer sur les manifestations, cela suffit à calmer les ardeurs de la bourgeoisie libérale. Mais pas à éteindre l'agitation dans les usines et les quartiers ouvriers de Saint-Petersbourg.

### Une classe ouvrière combative

Le développement industriel avait engendré un prolétariat peu nombreux – quelques millions d'ouvriers dans l'industrie – dispersé dans quelques centres industriels, mais jeune et vigoureux. À Saint-Petersbourg, les usines parmi les plus grandes et les plus modernes du monde arrachaient le prolétariat au Moyen-Âge russe. Dans cette jeune classe ouvrière, les croyances religieuses et les préjugés étaient très répandus. L'alcoolisme et la brutalité des mœurs – en particulier vis-à-vis des femmes – faisaient des ravages. Ce qui n'empêchait pas les militants du Parti ouvrier social-démocrate (POSDR), officiellement fondé en 1898, de défendre leurs idées et même de

gagner en influence.

La férocité de l'exploitation patronale, les journées de 14 heures de travail, les salaires de misère expliquaient la combativité ouvrière. Depuis les grandes grèves dans l'industrie textile en 1896 à Saint-Petersbourg, la classe ouvrière n'avait jamais cessé de se battre. Les grèves prenaient un caractère politique à cause des heurts avec l'armée, et le déchaînement policier contre les meneurs, souvent socialistes. Mais les travailleurs n'avaient jamais vécu une expérience commune sur une large étendue de l'empire. Durant l'hiver 1904, les grèves dans l'industrie pétrolière du Caucase et dans les villes d'Ukraine constituèrent le prologue à la grève qui allait paralyser la capitale en janvier 1905, puis s'étendre à une large partie de la classe ouvrière du pays.

### Un sanglant apprentissage politique

En plus de la répression, pour combattre l'influence socialiste dans les rangs ouvriers, la police politique initia dans la capitale la Société des ouvriers russes des fabriques et des usines. L'association, légale, était soi-disant apolitique, en fait tout à fait monarchiste. Son but était de contenir les travailleurs à des revendications économiques. Un pope, Gapone, en était la figure centrale.

En décembre 1904, alors qu'elle comptait déjà 10 000 adhérents, chacune de ses réunions devenait un meeting et les premières grèves, ponctuelles,



Des manifestants bloqués par des gardes.

éclataient. Quatre ouvriers de l'usine d'armement Poutilov, membres de la Société, furent licenciés. Ce fut l'étincelle. Le 3 janvier, les 12 500 ouvriers de Poutilov se mirent en grève et firent le tour du faubourg industriel. Le 7 janvier, on comptait 150 000 grévistes dans la capitale, le double la veille du Dimanche rouge.

Gapone fut l'auteur de la pétition et proposa de la porter au tsar. Elle était discutée et signée dans des assemblées de grévistes. Toutes les revendications ouvrières s'y trouvaient exprimées, de la journée de 8 heures à l'exigence d'une Assemblée constituante. La situation avait changé du tout au tout en quelques jours. La classe ouvrière avait trouvé la voie pour s'exprimer.

Malgré cela, pour la grande majorité des travailleurs, le tsar demeurait une figure religieuse, paternelle. À l'unisson de Gapone, ils suppliaient le tsar : « *Nous n'avons plus de force, sire ! Notre patience est à bout. Le moment terrible est venu pour nous, où mieux vaut*

*la mort que la poursuite de cette torture insupportable.* »

Le 9 janvier au matin, 150 000 travailleuses et travailleurs envahissaient les rues de la capitale, portant des icônes, chantant « *Dieu sauve le tsar* ». Devant le palais d'Hiver, la troupe tira de longues salves, tuant par centaines, blessant par milliers. La répression dura plusieurs jours. Le massacre visait à étouffer dans le sang la contestation ouvrière. L'inverse se passa.

### Une vague de grèves

Au lendemain du 9 janvier, des travailleurs affrontèrent l'armée à Saint-Petersbourg. La grève continua de paralyser la ville jusqu'au 17 janvier. Une vague de grèves déferla pendant deux mois sur 122 villes, dont Moscou et sa région quadrillée par la troupe. Un million de travailleurs firent grève.

C'était la première fois à l'échelle des bassins industriels de la Russie et la première étape de la révolution de 1905, dans laquelle la classe ouvrière joua le rôle moteur, en « *seule classe révolutionnaire jusqu'au bout* », comme l'écrivait Lénine en 1904. Une classe qui, en quelques mois, évolua de la vénération du tsar à la formation à l'automne 1905 du Soviet (le Parlement ouvrier) de Saint-Petersbourg, candidat de fait à l'exercice du pouvoir révolutionnaire. Le pope Gapone avait disparu, laissant la place aux militants du POSDR à la tête de la classe ouvrière. Nicolas le Sanglant avait été un puissant agent révolutionnaire pour le prolétariat.

Boris Savin



Usine Poutilov en grève.



Carte postale représentant la famille régnante russe en 1902.

## Forvia – Méru : contre les 110 licenciements

Mardi 21 janvier, un débrayage d'une heure a rassemblé une centaine de personnes devant l'usine Forvia de Méru, dans l'Oise, pour protester contre les licenciements annoncés.



Devant l'usine Forvia de Méru le 21 janvier.

Forvia veut supprimer 110 emplois sur 570 au « Créa », l'un des centres de recherche et développement de l'entreprise. À côté du Créa, 300 ouvriers fabriquent des planches de bord et des garnitures de porte, principalement pour Stellantis Poissy. C'est dire que leur sort est lié à celui des 2 600 ouvriers de Poissy.

Ces licenciements font partie du plan de 10 000

suppressions d'emplois annoncé il y a un an par le groupe Forvia en Europe. Soixante-six postes ont déjà été supprimés à l'usine de Bains-sur-Oust, près de Rennes. En Allemagne, l'usine d'Hagenbach a perdu 144 emplois. C'est maintenant le tour du Créa de Méru. Et tout le monde a bien conscience que ce n'est que le début.

À l'annonce du plan, au

début de mois de décembre, près de 150 salariés de ce site d'ingénieurs et techniciens ont participé à un rassemblement sur le temps de repas. Début janvier, à l'appel de la CGT, 120 salariés ont débrayé. Un deuxième débrayage a été annoncé pour le 21 janvier. Malgré la prise de position de la secrétaire UNSA du CSE – ne rien faire pour ne pas fâcher Forvia – une centaine de personnes se sont retrouvées devant l'entreprise. Le froid glacial ne les a pas empêchées d'écouter les intervenants, ce qui est déjà un succès. Les travailleurs rassemblés ont entre autres apprécié le soutien de la maire de Méru.

La direction laisse entendre qu'il faudrait se contenter de ce qui a été lâché à Bains-sur-Oust, soit à peine quelques dizaines de milliers d'euros. En Allemagne, par contre, cela monte jusqu'à 180 000 euros suite à plusieurs jours de grève, comme l'a souligné le représentant de la CGT. Il n'est pas question de se contenter de moins que cela et de ce que la direction voudra bien concéder !

## Nous sommes tous dans le même bateau !



Une délégation d'une trentaine de militants Sud et de travailleurs de Stellantis Poissy, dans les Yvelines, se sont rendus à l'usine de Forvia à Méru pour participer au débrayage d'ingénieurs et cadres contre le projet de 110 licenciements.

Cette participation n'était pas qu'une action de solidarité de travailleurs du donneur d'ordres avec ceux d'un sous-traitant. C'était surtout une démarche militante pour discuter entre travailleurs de comment s'organiser pour se défendre ensemble face aux attaques

de Stellantis. Car cette lutte passe obligatoirement par la nécessité de surmonter les divisions créées par nos patrons respectifs, comme celles entre donneurs d'ordres et sous-traitants ou ouvriers et cadres. Au contraire, les intérêts de tous sont communs et le combat pour les défendre devra être commun.

La centaine de cadres et d'ingénieurs qui débrayaient ont d'ailleurs tenu à applaudir la délégation de Poissy et à la remercier de cette initiative. Initiative à renouveler très rapidement.

Correspondant LO

Plusieurs travailleurs se sont portés volontaires pour constituer un « collectif de salariés en colère », chargé d'organiser la riposte et de faire circuler un cahier de revendications.

Ces dernières semaines,

des salariés du Créa ont pris conscience qu'ils pouvaient s'opposer au plan de la direction. Avec le collectif, il y a désormais un début d'organisation pour les mobilisations à venir.

Correspondant LO

## Clinique Kapa-Châtelleraut : menace de liquidation

Mercredi 15 janvier, le tribunal de commerce de Poitiers a placé la clinique du groupe Kapa de Châtelleraut, dans la Vienne, en redressement judiciaire, jugement assorti d'une période d'observation de six mois jusqu'au 14 juillet 2025, menaçant l'emploi des 88 salariés du site.

Le groupe Kapa, qui a compté jusqu'à 30 établissements de soins en France, avec des centaines de salariés, n'en compte plus que deux maintenant,

dont celui de Châtelleraut. Ce groupe, une holding financière qui contrôle de multiples sociétés, n'a cessé de se désengager de ses activités liées à la santé.

Jean-Pierre Abelin, le maire centre-droite de Châtelleraut, déclarait en décembre que « cette clinique est une belle structure, elle peut attirer un repreneur prêt à investir pour préserver cette richesse au service de notre territoire. » L'ARS, la préfecture, le CHU et les élus du territoire assurent qu'ils feront en sorte que « tout soit mis

en œuvre pour protéger et pérenniser l'offre de soins à Châtelleraut. »

Le personnel de la clinique, tout comme celui de l'hôpital public, a bien des raisons de se méfier de tous ces bonimenteurs : récemment, l'hôpital public de la ville a perdu des services, notamment la gastroentérologie et la cardiologie, et manque de personnel pour

fonctionner normalement.

Ces déclarations ne garantissent rien de concret pour l'avenir du site et les emplois menacés. On voit seulement qu'une fois de plus, les pouvoirs publics sont prêts à mettre la main au portefeuille pour séduire d'éventuels capitalistes que l'affaire intéresserait.

Correspondant LO

## Gifi : des "idées de génie"... pour faire des affaires

Pendant des semaines, Philippe Ginestat, le patron de Gifi, groupe dont le siège est à Villeneuve-sur-Lot dans le Lot-et-Garonne, a crié à la catastrophe, il a pleuré sur des baisses de vente, a fait le chantage à l'emploi des 6 500 salariés de Gifi si ses 700 magasins à travers toute la France fermaient.

Mais pour lui, finalement, tout finit bien. Il reste l'actionnaire principal et les banques et l'État volent à son secours : ses 380 millions

d'euros de dette seront effacés et transformés par les banques en apport au capital ; et l'État y rajoute son cadeau avec 50 millions

d'euros de moratoire sur la TVA.

Tout cela au nom de la défense de l'emploi. Mais c'est un mensonge pour faire passer les cadeaux aux patrons. Il n'y a aucune confiance à accorder au patron de Gifi. Lorsque celui-ci avait fait main basse sur les magasins Tati, plusieurs centaines de salariés de Tati s'étaient retrouvés au chômage. Et à

la centrale de Gifi, à Villeneuve-sur-Lot, quelque 110 emplois ont déjà été supprimés en un an, et d'autres suppressions sont à venir. D'ailleurs, la direction parle d'une dizaine de fermetures de magasins possible.

Quand un travailleur accumule les dettes et les découverts parce qu'il ne peut plus y arriver, les banques le lui font payer cher, avec

les agios, les fermetures de compte, les interdictions bancaires ; quand on ne peut plus payer son loyer, on est expulsé. Mais quand on est un grand patron, qu'on a accumulé les dettes, on reste actionnaire majoritaire chouchouté par les banques et par l'État.

Correspondant LO

## Groupe Thales : salaires, la lutte continue

Depuis le début des négociations salariales, une mobilisation sur les salaires s'est développée à l'échelle de tout le groupe, ce qui n'est pas si fréquent. Et elle continue.

À Mérignac, la mobilisation démarrée jeudi 9 janvier s'est poursuivie toute la semaine suivante. Mardi 14 janvier, dans une assemblée générale regroupant 600 des 3 000 travailleurs du site, plusieurs centaines de techniciens et d'ingénieurs de DMS et d'AVS, deux secteurs de Thales, ont voté la grève reconductible par demi-journée. Ils ont envahi la salle où la direction d'AVS annonçait aux syndicats les quelques miettes de salaires supplémentaires qu'elle concédait. Un des directeurs

chargé d'amputer les salaires réels, visiblement mal à l'aise dans ses baskets, n'a pas osé sortir de la salle avant que les grévistes aient quitté le hall d'accueil.

Mercredi 15 janvier, les grévistes se sont rassemblés à 300 à l'occasion des négociations DMS. Le lendemain, dans le cadre de la mobilisation de tous les sites Thales du pays, un piquet de 200 grévistes s'est réuni à l'entrée du site dès 7 h du matin, avec feu de palettes, banderoles, fumigènes. Après une manifestation dans les

open-spaces et les couloirs, la matinée s'est terminée autour d'un barbecue à plus de 300. Rendez-vous a été donné pour jeudi 23 janvier.

À Toulouse, après plusieurs débrayages entre le 9 et le 14 janvier sur le site Eisenhower, des salariés se sont rassemblés dès 9 heures 30 jeudi 16, puis ils ont fait le tour des bureaux. Sur les 1 000 travailleurs du site, 350 ont débrayé pour un rassemblement devant le site, malgré le froid. Lundi 20 et mardi 21, les débrayages se sont poursuivis. Ainsi mardi, 210 travailleurs ont fait grève et se sont rassemblés sur le site.

À Vélizy en banlieue parisienne, sur les deux sites AVS et Helios, 250 travailleurs se sont retrouvés pour des prises de parole. Il y avait aussi des représentants de Cholet (Maine-et-Loire) et Étrelles (Ille-et-Vilaine). C'était le premier rassemblement d'importance. Un nouveau est prévu jeudi 23 janvier au siège à Meudon. Mais le climat général a aussi un impact sur un petit



Devant Thales - Vélizy, le 16 janvier.

secteur de Velizy, celui de la Chimie. Une quinzaine de travailleurs avaient déjà transmis à la direction des revendications qui étaient restées sans réponse (demande de prime, réévaluation des qualifications professionnelles et augmentation des salaires). Mais après à peine une heure de débrayage, la direction a proposé en urgence une réunion et promis une réponse dans les sept jours.

Jeudi 16, les grévistes et les manifestants ont pu se rendre compte que le

mouvement se développait sur tous les sites du pays. La direction, qui a fait passer les enveloppes d'augmentations de 1,6 à 2 % et les augmentations générales de 28 à 30 euros, espère que la clôture du cycle des réunions sur les salaires fera accepter aux salariés ces quelques miettes. La manœuvre est grossière. Nombreux sont les salariés déterminés à développer débrayages et grèves pour défendre leurs salaires.

Correspondant LO



Devant Thales - Mérignac, le 16 janvier.

## RATP-métro : grève sur la ligne 13

Des conducteurs de la ligne 13 du métro parisien se sont mis en grève vendredi 17 janvier après la découverte d'amiante suite à des travaux.

Sur cette ligne, l'arrivée du nouveau matériel roulant, qui doit remplacer les rames mises en service en 1977, est en préparation. Le gabarit du nouveau matériel étant légèrement plus grand, il faut découper ou élargir certains endroits de la ligne. Lors de ces travaux de découpe, entre les stations Gabriel Péri et Les Agnettes, de l'amiante a été découvert.

Dès le 2 janvier, la RATP a su, par retour d'analyses d'échantillons, qu'il y avait de l'amiante. Mais elle n'a pas prévenu les travailleurs de la ligne et aucune mesure conservatoire n'a été prise.

Le 7 janvier, le syndicat FO élu au CSSCT (Commission santé, sécurité et condition de travail) a été avisé par la direction et a déposé un droit d'alerte, mais sans avertir les travailleurs, ni les conducteurs ni les agents de stations. Pendant ce temps, les trains ont continué de circuler.

Par hasard, des conducteurs ont finalement découvert cette alerte le 8 janvier et ils se sont mis en droit de retrait.

Le sentiment partagé par tous était que la RATP n'a pas voulu arrêter le trafic sur ce tronçon. Pour exprimer leur colère vis-à-vis de la manière dont ils ont été traités, plus d'une cinquantaine de conducteurs ont décidé de se mettre en grève.

Au piquet de grève des Courtilles, le « numéro deux » de la ligne 13 est venu voir les grévistes pour « échanger avec eux ». Il n'a pas été déçu du voyage. Les travailleurs ont pu dire ce qu'ils pensaient de la direction : « Vous nous avez menti ! », « Vous préférez faire tourner les trains au mépris de notre santé », « Et si on vous avait caché qu'il y avait de l'amiante dans l'école de vos enfants ? »

Chaque réponse du cadre ne faisait que susciter encore plus d'indignation. Celui-ci avait pourtant bien appris sa leçon, expliquant

que tout cela s'était déroulé pendant la trêve des confiseurs, d'où les difficultés, que la ligne 13 n'est pas responsable, qu'il fallait aller demander des comptes auprès du service en charge des travaux. Il a aussi prétendu que le personnel avait été informé, puisque le CSSCT avait été prévenu, qu'une note, que personne n'a vue, aurait été diffusée et qu'elle avait pris toutes les mesures nécessaires. Il a ajouté la main sur le cœur : « Je suis inquiet pour les travailleurs prestataires qui ont effectué les travaux sans protections puisqu'il ne devait pas y avoir d'amiante à cet endroit d'après les sondages effectués avant les travaux. » Tout cela n'a évidemment convaincu personne.

Les grévistes étaient contents d'avoir donné une leçon à la RATP et à la direction de la ligne 13. Les conducteurs ont la confirmation que, pour leur sécurité au travail, ils ne peuvent pas faire confiance aux patrons, que ce soit à propos de l'amiante ou de tout autre chose.

Correspondant LO

## Agco-Gima - Beauvais : mensonges patronaux



Le cabinet d'expertise Secafi, mandaté par les organisations syndicales d'Agco à Beauvais, vient de rendre son rapport. Pour lui, Agco-Gima, dont les 2 500 salariés fabriquent les tracteurs Massey-Ferguson, n'est pas vraiment en difficulté. En effet, en 2024, Agco a « renforcé ses positions en France avec un résultat opérationnel de 58 millions de dollars, proche de 2022 », malgré un recul de son chiffre d'affaires.

La suppression de l'équipe de week-end de Gima avec ses 32 salariés,

suivie du plan de 103 licenciements d'Agco, ramenés entre temps à 94, tout cela n'était donc pas une nécessité due à la conjoncture défavorable. C'est une simple mesure d'adaptation à la concurrence des autres géants du machinisme agricole que sont John Deere et autres Case ou New Holland. Agco est assez florissant pour annoncer un investissement de 17 millions d'euros pour la construction près de Metz d'un entrepôt géant de pièces détachées !

Correspondant LO

## ArcelorMittal – Reims : le compte n’y est pas !

Mercredi 15 janvier, comme lors des précédentes journées de mobilisation, les ouvriers ont fait grève massivement contre la fermeture annoncée le 19 novembre d’une des usines de Reims, et le licenciement de 113 travailleurs auxquels il faut ajouter une vingtaine de salariés à Denain.

La plupart des ouvriers du site ont plusieurs dizaines d’années de présence et la moyenne d’âge est de 53 ans. Pour la plupart, ce sera la case chômage, d’autant plus que sur la ville d’autres entreprises de métallurgie ont fermé, comme Reims Aerospace, ou licencié comme Valéo.

Depuis cette annonce, c’est le dégoût qui règne. La

direction d’ArcelorMittal a osé demander que la production sorte normalement, car les carnets de commande sont pleins, jusqu’à la fermeture prévue en juin prochain. Elle a menacé de licencier les ouvriers pour faute car l’usine ne tourne qu’à 20 % de sa capacité. Les travailleurs sont restés mobilisés, notamment lors des congés de fin d’année et ont



ainsi pu empêcher le départ d’une des deux locomotives qui sert à transporter les bobines d’acier entre les différents ateliers. La plus puissante est la mascotte de leur lutte, utilisée par les ouvriers pour parcourir la zone industrielle lors des journées d’action. Sa sirène puissante peut être entendue dans un tiers de la ville. Les ouvriers ont fait grève massivement lors de chaque journée.

Lors de la dernière séance de négociations, mercredi 15, les propositions des indemnités de

départ ont soulevé la colère. Alors que les travailleurs demandaient 2 000 euros d’indemnités supralégales par année d’ancienneté, la direction a proposé des indemnités dégressives en fonction de l’ancienneté allant de 2 000 euros pour ceux qui ont moins de 10 ans à 500 pour ceux qui ont plus de 30 ans !

Les travailleurs ont voulu envahir la salle de réunion pour exprimer leur colère mais la direction avait déjà quitté les lieux par une porte de derrière. De nombreux militants

d’autres sites d’ArcelorMittal étaient venus soutenir les travailleurs de Reims. Tous savent que le milliardaire Mittal a d’autres projets de fermeture en France ou dans le reste du monde comme en Afrique du Sud avec la suppression de 3 500 emplois.

Il est d’ores et déjà question d’une nouvelle grève sur l’ensemble des sites du groupe en France. Il est hors de question de se laisser faire alors que le groupe engrange des milliards depuis des années.

Correspondant LO

## GRDF : dans les tuyaux, du gaz et du profit

GRDF, filiale d’Engie qui gère le réseau de gaz et le distribue à tous les abonnés, met en place un plan dit de « performance économique » aux lourdes conséquences pour le personnel.

La directrice générale a annoncé une économie de 180 millions d’euros sur les quatre prochaines années, qui correspondrait à la suppression de 2 200 emplois sur les 11 500 actuels, sans compter les intérimaires, de plus en plus nombreux, certainement touchés. Tous les secteurs sont concernés : les commerciaux, les techniciens d’intervention, les centres d’appels (il n’en resterait plus que cinq sur les 18 plateaux existants), l’ingénierie. Sur les lieux de travail, les discussions sont nombreuses et s’y exprime l’envie de ne pas se laisser faire.

La cause, ou plutôt le prétexte, serait l’insuffisance de l’augmentation de la taxe intitulée Accès des tiers au réseau public de distribution décidée par la CRE (Commission de régulation de l’énergie). Elle serait de 27,5 % alors que GRDF avait demandé une hausse de 40 % ! La direction de GRDF prétend aussi que le projet de décarbonation de la production du gaz (produire du gaz non pas d’origine fossile comme le gaz de schistes mais à partir de la méthanisation de déchets agricoles) demande des

investissements sur les infrastructures. Mais il n’est pas question de prendre sur les bénéficiaires que reverse chaque année GRDF à sa maison mère Engie et à ses actionnaires, soit, pour l’année 2024, 365 millions d’euros.

La sécurité est aussi mise à mal. Certes, nombre de conduites d’immeubles renouvelées passerait de 2 100 à 3 500 par an. Mais il faudrait plus de 77 ans pour les mettre à niveau, alors qu’un certain nombre d’entre elles sont encore en plomb, sujet à être plus facilement détérioré. GRDF ne s’embarrasse vraiment pas des règles de sécurité : elle a décidé que la durée de vie d’une colonne montante passerait de 45 à 100 ans, ce qui entraîne des suppressions de postes, pour une économie de 764 millions d’euros.

Un rassemblement a eu lieu en décembre au Kremlin-Bicêtre pour dénoncer la fermeture du premier centre d’appels dans deux ans. Mais c’est bien une riposte massive d’ensemble de tous les gaziers, et même au-delà, qu’il faut préparer si on veut faire reculer GRDF.

Correspondant LO

## Euro Disney : la spéculation comme attraction

Un rapport de la Cour des comptes s’interroge sur la persistance d’une convention datant de 1987 qui permet à l’entreprise de réaliser d’importantes plus-values foncières.

À l’origine, cette Convention Disney, signée par Chirac sous la présidence Mitterrand, n’était rien d’autre qu’un catalogue listant les cadeaux concédés par l’État à Euro Disney afin qu’il choisisse d’installer son parc d’attractions en France plutôt qu’en Italie ou en Espagne.

Un premier volet comprenait la construction d’infrastructures routières et ferroviaires. Là-dessus, la Cour des comptes ne trouve rien à redire tant il est habituel que l’État se serve de l’argent public pour arroser les capitalistes. Elle le justifie même au nom de « l’incertitude liée au projet ».

C’est le second volet qui suscite un certain scepticisme, celui de la mainmise de l’entreprise sur l’urbanisation d’un secteur d’environ 2 000 hectares autour des parcs d’attractions. Un

établissement public, EPA France, a été créé le jour de la signature de la convention, pour aménager le secteur. Il a vendu les terrains à Euro Disney à des prix bien inférieurs à ceux du marché. En guise d’illustration, le rapport révèle le cas d’un terrain vendu 1,63 million par Epa France à Disney et revendu le jour

même 17,2 millions, soit dix fois plus cher. Notant le « manque de transparence » des contreparties accordées, les rapporteurs estiment que les plus-values ainsi réalisées sont comprises entre 100 et 200 millions d’euros sur les six dernières années.

Cette convention, qui « a créé une situation inédite, dans laquelle l’autorité publique et ses moyens sont mis au service d’une société privée, dans l’exercice de compétences d’aménagement du territoire qui relèvent des pouvoirs publics », devait initialement s’achever en 2017.

Prolongée à plusieurs reprises, son échéance est aujourd’hui fixée à 2040. Un horizon où la population de Val-d’Europe devrait avoir doublé et les nouvelles infrastructures du Grand Paris être opérationnelles. De quoi garantir encore de jolies plus-values à Euro Disney et de confortables dividendes aux actionnaires.

David Mencas



# Renault Trucks – Lyon : 150 euros pour tous !

À Renault Trucks, sur les sites lyonnais, la mobilisation lors des réunions annuelles pour les salaires a dépassé le cadre habituel des débrayages avec un rassemblement lors des deux réunions rituelles entre direction et syndicats.

Alors que les résultats du groupe Volvo, dont fait partie Renault Trucks, sont historiques, l'annonce d'une augmentation générale des salaires de 1,4 %, généreusement revue à 1,5 %, a été perçue comme une insulte : « ça fait à peine 30 euros brut par mois, alors qu'on a rapporté

6 milliards d'euros de bénéfices aux actionnaires ! »

L'attitude de la direction lors des réunions dites « de négociation » a accentué ce sentiment de mépris. À la première, le jeudi 9 janvier, 150 travailleurs se sont rassemblés et ont envahi la salle de réunion, baptisée

pompeusement par la direction « Salle du dialogue social ». Elle avait visiblement perdu le goût du dialogue car elle a fui dès que les grévistes sont arrivés. « Ils nous disent que c'est des négociations, mais en fait elle a tout décidé d'avance ! » réalisaient certains travailleurs.

La semaine suivante, avant la deuxième réunion prévue le mercredi 15 janvier, 300 grévistes ont voté à l'unanimité leur revendication lors d'une assemblée :



150 euros d'augmentation pour tous. Dans certains secteurs, les débrayages ont continué entre les deux réunions, dans d'autres ils se sont poursuivis après la deuxième, certains faisant même plusieurs jours de grève complets. La nouvelle de débrayages sur d'autres sites, à Bourg-en-Bresse et à Blainville, a conforté les grévistes.

Le ras-le-bol concerne aussi les conditions de travail que la direction aggrave à l'occasion des réorganisations. Elle se targue depuis des mois de vouloir réunir l'Usine Ponts et Esieux avec l'Usine Moteurs. Mais quand les grévistes des Ponts sont allés défiler à l'Usine Moteurs, le responsable de site a tenté de les arrêter... en vain. Ce qui a bien fait rire les grévistes.

La répartition des

richesses produites – 80 % pour les actionnaires et 20 % pour les salariés – a marqué les esprits. Des leçons ont été tirées par ceux qui se sont mobilisés : sur l'importance d'une augmentation mensuelle sérieuse plutôt qu'une grosse prime d'intéressement ; sur la revendication uniforme de 150 euros plutôt qu'un pourcentage et sur l'intérêt de discuter entre travailleurs. Tout le monde se sent concerné par ces revendications, y compris les intérimaires : quelques-uns ont débrayé et d'autres ont refusé les heures supplémentaires qu'on leur demandait pour compenser la baisse de production liée à la grève. Un bon pas a été fait contre les divisions que la direction entretient toute l'année entre les travailleurs !

Correspondant LO

## Arc France : “Il n’y a pas d’argent magique”... sauf pour les patrons

Arc est un groupe verrier qui possède une usine de production de plus de 4 000 salariés dans la ville d'Arques, dans le Pas-de-Calais. Ces dirigeants sont des habitués d'un coup classique dans le répertoire du grand patronat : le prêt d'argent public transformé, en un coup de baguette magique, en subventions publiques. Il y a quelques jours, l'État a effacé 40 millions d'euros de dettes du groupe Arc. La Région et la Communauté de communes de Saint-Omer (CAPSO) ont elles aussi été

mises à contribution, en effectuant 2 millions d'euros de prêts chacune.

Et l'État va, à nouveau, « prêter » au groupe 30 millions d'euros ! Ce qui porte à plus de 200 millions l'argent public reçu par les actionnaires d'Arc depuis 2019, au titre de divers « plans de sauvetage ». Cela n'empêchera pas les représentants de l'État d'expliquer qu'il n'y a pas d'argent pour répondre aux besoins vitaux de la population.

Quant aux patrons de l'entreprise, ils ont annoncé

leur volonté de supprimer encore 400 emplois. Et les salaires, déjà amputés par la mise en place du chômage partiel, vont l'être encore plus puisque l'usine met en place un plan de chômage technique, chaque jour chômé n'étant payé qu'à 60 % du salaire brut.

Ponction permanente d'argent public et aggravation de l'exploitation : le parasitisme des capitalistes bat chaque jour de nouveaux records.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 – SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal janvier 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

## Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe   
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org  
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

# Mayotte : quelle rentrée scolaire ?

Les autorités affirment que la rentrée scolaire des 117 000 élèves de Mayotte aura bien lieu lundi 27 janvier. Il s'agit d'un effet d'annonce car près de 39 écoles et cinq lycées et collèges sont complètement hors d'usage à la suite du cyclone Chido, auxquels s'ajoutent tous les autres bâtiments endommagés.

Alors qu'il est incapable de gérer la crise, le recteur a appelé les enseignants qui reprenaient le travail lundi 20 janvier à « s'adapter et être créatifs »... De son côté, le rectorat est plus que créatif en matière de mesures qui ne servent à rien. Il a ainsi annoncé des rotations de classe dans les bâtiments encore debout, ce qui consiste à utiliser la même classe pour faire cours à certains le matin, et à d'autres l'après-midi. Mais ce système est déjà largement utilisé à Mayotte, où il manquait environ 1 200 salles de classe avant Chido. Cela va donc diminuer encore le temps d'enseignement. Ainsi, dans la banlieue de Mamoudzou, trois écoles vont devoir se partager le même bâtiment, chacune ne pouvant disposer que de trois heures par

jour pour ses élèves.

Le recteur a aussi évoqué de faire école sous des tentes. Cela risque vite d'être invivable alors que les températures dépassent fréquemment 30 degrés et que la saison de la mousson a débuté, avec ses pluies torrentielles. Dernièrement, le rectorat a aussi parlé de « cours à distance », via des émissions diffusées sur la chaîne de télévision locale, inaccessible aux familles des bidonvilles qui n'ont toujours pas l'électricité.

La seule mesure annoncée qui sera réellement appliquée sera de faire « au cas par cas ». Et on sait que cela signifie une discrimination sociale. Ainsi deux écoles privées qui accueillent les enfants des familles aisées ont déjà rouvert leurs portes. Par contre, les écoles des



MAYOTTE LA TERRE

Refugiés rassemblés dans un collège le 20 janvier.

quartiers les plus pauvres, qui étaient déjà laissées à l'abandon avant Chido risquent bien de ne rouvrir qu'en dernier, si elles rouvrent un jour.

Face à cette situation catastrophique, les politiciens locaux continuent de faire de la surenchère anti-immigrés. Ainsi, lors de l'examen du projet de loi de reconstruction de Mayotte, les 14 et 15 janvier, la députée Estelle Youssouffa a affirmé qu'avec d'autres élus locaux elle s'opposerait à la construction de nouvelles écoles à Mayotte, sous prétexte que cela créerait un « appel d'air » pour l'immigration. Elle révèle ainsi son mépris contre toutes les classes populaires de l'île, françaises ou non, avec ou sans

papiers. Car pendant que les enfants de riches pourront bénéficier de bonnes conditions d'études, voire seront envoyés à La Réunion ou dans l'hexagone, ce sont les enfants de travailleurs qui se retrouveront dans des classes surchargées ou avec des cours intermittents ou limités faute de bâtiments pour les accueillir.

Ces propos xénophobes trouvent des relais parmi les militants des Collectifs citoyens qui s'illustrent depuis longtemps par leurs actions anti-immigrés. Dernièrement, ils ont manifesté devant le lycée Bamana de Mamoudzou pour exiger le départ des réfugiés africains qui s'y abritaient depuis Chido, au prétexte qu'ils empêchaient la rentrée d'avoir

lieu. Vendredi 17 janvier, les collectifs s'en sont pris directement à eux, jetant leurs affaires sur le trottoir. Puis le 20 janvier, c'est finalement la police qui a expulsé ces hommes, femmes et enfants. Certains se sont retrouvés à la rue. Plusieurs centaines ont été regroupés dans le gymnase d'un collège de l'île.

Laisser ces réfugiés et les immigrés devenir les boucs émissaires des problèmes de la rentrée scolaire arrange bien l'État, qui est incapable de répondre aux besoins de la population, aussi bien pour l'eau, la nourriture ou la reprise de l'école. Refuser ce piège de la division est un enjeu vital pour les travailleurs de l'île.

Tania Lemel

## Capitalistes racketteurs

À l'heure où la population mahoraise manque de tout, Ida Nel, la personne la plus riche de l'île et présidente de Mayotte Channel Gateway, qui gère le port de Longoni au travers d'une délégation de service public accordée par le département, fait de la rétention de conteneurs.

Elle réalise ainsi de substantiels profits d'aubaine au détriment des entreprises transitaires auxquelles elle facture des frais de stationnement

à quai, basés de surcroît sur des tarifs illégaux !

Cette combine entraîne automatiquement un renchérissement du prix des marchandises que transitaires et grande distribution s'empressent d'ajouter à leurs propres profits.

Voilà comment les capitalistes trouvent le moyen de s'enrichir en temps de crise encore plus qu'à l'accoutumée, au risque d'affamer la population.

C.D.

## Profiteur de crise

La société SGTM – Maria Galanta qui assure la liaison maritime entre Mayotte et les autres îles des Comores a décidé, elle aussi, de profiter de Chido.

Alors qu'en temps normal, elle fait déjà les poches des voyageurs qui veulent rentrer voir leurs proches en facturant 365 euros l'aller-retour Mayotte-Anjouan, elle a encore aggravé la situation après le cyclone. La liaison a été interrompue pendant plusieurs jours après Chido.

À la reprise, les clients ont découvert qu'ils ne seraient remboursés que de 219 euros s'ils annulaient leur voyage, perdant ainsi près de 150 euros ! Et s'ils demandaient à le reporter, il fallait même déboursier 75 euros de plus. Début janvier, des clients excédés par ce racket ont protesté

devant les bureaux de la SGTM qui leur a alors envoyé la police.

Le petit margoulin Labourdère, patron de la SGTM, a bien appris la leçon du capitalisme. Il faut dire qu'à Mayotte, entre Colas, Vinci, CMA-CGM, Sodifram, Hayot, qui se remplissent allégrement les poches avec le cyclone, il avait de quoi prendre exemple sur des gros requins.

T. L.

## Finance : le vert est moins à la mode

Le 10 janvier, BlackRock géant mondial de la gestion d'actifs, a annoncé son retrait du Net Zero Asset Managers Initiative (NZAM).

NZAM est une alliance mondiale de sociétés de gestion ayant déclaré « œuvrer pour la neutralité carbone ». Plusieurs grandes banques américaines ont elles aussi quitté un regroupement similaire depuis décembre 2024. Cette évolution correspond au

changement du climat politique aux États-Unis, où des responsables républicains, à l'image de Trump, mènent croisade contre la « gauche climatique ». Ils dénoncent des ententes comme le NZAM, accusées de gonfler les prix de l'énergie sous prétexte d'écologie,

et assurent que la « libre concurrence » protégera le pouvoir d'achat des ménages américains en entraînant une baisse des prix. Pour s'adapter à ce discours politique qui gagne du terrain, les fonds d'investissements changent leur communication. Mais dans le fond, rien ne change, comme l'explique Blackrock : « Notre participation à la NZAM n'a

pas eu d'impact sur la manière dont nous gérons les portefeuilles de clients », et « notre départ ne change pas la façon dont nous développons des produits et des solutions pour les clients ou la manière dont nous gérons leurs portefeuilles. »

Pour les financiers, la seule couleur verte qui les intéresse, c'est celle des billets de dollars !

Lucas Pizet

